

INTERCLUBS toutes Catégories			
	COMITÉ DÉPARTEMENTAL SEINE SAINT DENIS		
POULE DÉPARTEMENTALE			
	Les Avenirs doivent être titulaires de l'ASNS et licencié « Compétiteur » pour y participer .		
	TOUTE CATÉGORIES		
	25m		chronométrage manuel/plaques
Répartition faite par la ligue			
Montreuil Samedi 16 novembre 2024		Montreuil dimanche 17 novembre 2023	
Villepinte dimanche 17 novembre 2024 matin		Villepinte dimanche 17 novembre 2024 après-midi	
10 x 50 nl Dames		4 x 200 nl Messieurs	
10 x 50 nl messieurs		200 dos Dames	
100 dos Dames		100 dos Messieurs	
200 dos Messieurs		200 brasse Dames	
100 brasse Dames		100 brasse Messieurs	
200 brasse Messieurs		400 NI Dames	
100 nl Dames		100 nl Messieurs	
400 nl Messieurs		200 pap Dames	
100 pap Dames		100 pap Messieurs	
200 pap Messieurs		200 4 nages Dames	
100 4 nages Dames		100 4 Nages Messieurs	
200 4 nages Messieurs		pause 15'	
pause 15'		4 x 100 4 nages Dames	
4 x 200 nl Dames		4 x 100 4 nages Messieurs	

Règlement sportif

Chaque équipe sera composée de 10 nageurs avec l'obligation, pour chacun, de participer à une épreuve individuelle et au relais 10x50m Nage libre. Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées. Toutes les équipes présentées par un club doivent respecter cette règle.

Lorsque les titulaires du 10x50m Nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses. En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédant le départ du 10x50m Nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels après le relais 10x50m Nage libre.

Pour les différents niveaux de la compétition, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la (ou les) équipes précédentes soient complètes. Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région.

Règle des 2 départs conformément aux dispositions particulières de la FFN.

Les règlements concernant les départs, les virages et les nages seront appliqués strictement

Modalités d'engagement

Pour le 20 octobre 2024, les clubs devront faire parvenir, à la Ligue Régionale, le bordereau d'engagement indiquant le nombre d'équipes Dames et Messieurs en poule géographique et la confirmation de participation de leur(s) équipe(s) en poule R1. Aucune équipe ne sera retenue en absence de bordereau à cette date.

Les bordereaux seront fournis par la Ligue Régionale au format Word sur <http://www.lif-natation.fr> à retourner par mail à natation@lif-natation.fr. Les clubs devront s'engager sur extranat.fr (voir date sur extranat.fr) dans la poule définie au BO du 20 octobre exclusivement. Tout club ne respectant pas cette procédure sera déclaré forfait avec l'application d'une amende de 300 € (400 € pour les clubs non 100% licences). Toute équipe préalablement inscrite le 16 octobre 2022 et non engagée à la date fournie par Extranat sera considérée comme forfait. Aucune nouvelle équipe ne sera acceptée après le 15 octobre 2023.

Lieux

Une poule régionale (R1) et plusieurs poules géographiques. Il serait préférable pour limiter les déplacements que, pour chaque département, 3 piscines au moins soient proposées.

La poule R1 est gérée par la ligue Régional, les poules géographiques par les organisateurs proposant des piscines.

Classement

Finales : à l'issue des poules, seront définies les qualifications en poule régionale de la saison suivante.

Classement : le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale. Les points des relais ne sont pas doublés. En cas d'égalité au total des points, l'addition des temps des 4 relais départagera les équipes de clubs

Organisation informatique

Les clubs gestionnaires des poules devront obligatoirement utiliser Extranat-Pocket.

Tous les engagements se feront en ligne sur le site extranat.fr.

Deux modes de gestion sont possibles :

- Soit en prenant la gestion complète (sortir les programmes et fiches de courses). Le gestionnaire déclaré sur Extranat sera le club. Il devra gérer la compétition avec son code Extranat. Du papier et des fiches de courses vierges seront mis à disposition par la ligue Ile-de-France. Le club gestionnaire veillera à ce que les engagements soient conformes au règlement fédéral.
- Soit une gestion partielle, la ligue régionale sortira les fiches de courses et programmes. Les clubs devront venir chercher à la ligue Ile-de-France les documents nécessaires la semaine précédant la compétition. Pour ces derniers, ils devront également récupérer la compétition sous forme d'une sauvegarde

Extranat-Pocket. Le code Extranat de gestion sera transmis en temps voulu aux différents clubs.

Transmission des résultats

Les résultats de chaque poule devront parvenir au format FFNex pour vérification (procédure envoyée à chaque gestionnaire avant la compétition) le soir même à l'issue de la compétition par mail à : natation@lif-natation.fr. 17

Uniquement après autorisation de la Ligue Régionale, le club gestionnaire devra rapidement remonter les résultats sur le serveur fédéral (bouton à cliquer dans Extranat-Pocket).

Afin d'éviter tout problème lors de la validation des résultats, nous invitons les clubs gestionnaires à vérifier que toutes les équipes soient conformes au règlement fédéral. Les fiches de course et les bordereaux établis lors de la réunion seront envoyés à la Ligue Régionale dans la semaine qui suit.

Récompenses Poule R1 :

Les 3 premières équipes Dames et Messieurs recevront une coupe et 10 médailles. Les organisateurs des poules géographiques sont libres de remettre des récompenses selon leurs souhaits.

Officiels

Un officiel par équipe engagée (poules départementales) devra être fourni par les clubs. Exemple : 3 équipes engagées (2 filles et 1 garçons) = 3 Officiels.

Liste des équipes qualifiées en poule régionale R1 (et réservistes)

Réservistes Dames

29. AC VILLEPINTE (1)

Qualifiés Messieurs

22. AC VILLEPINTE (1)

Réservistes Messieurs

26. RSC MONTREUIL (1)